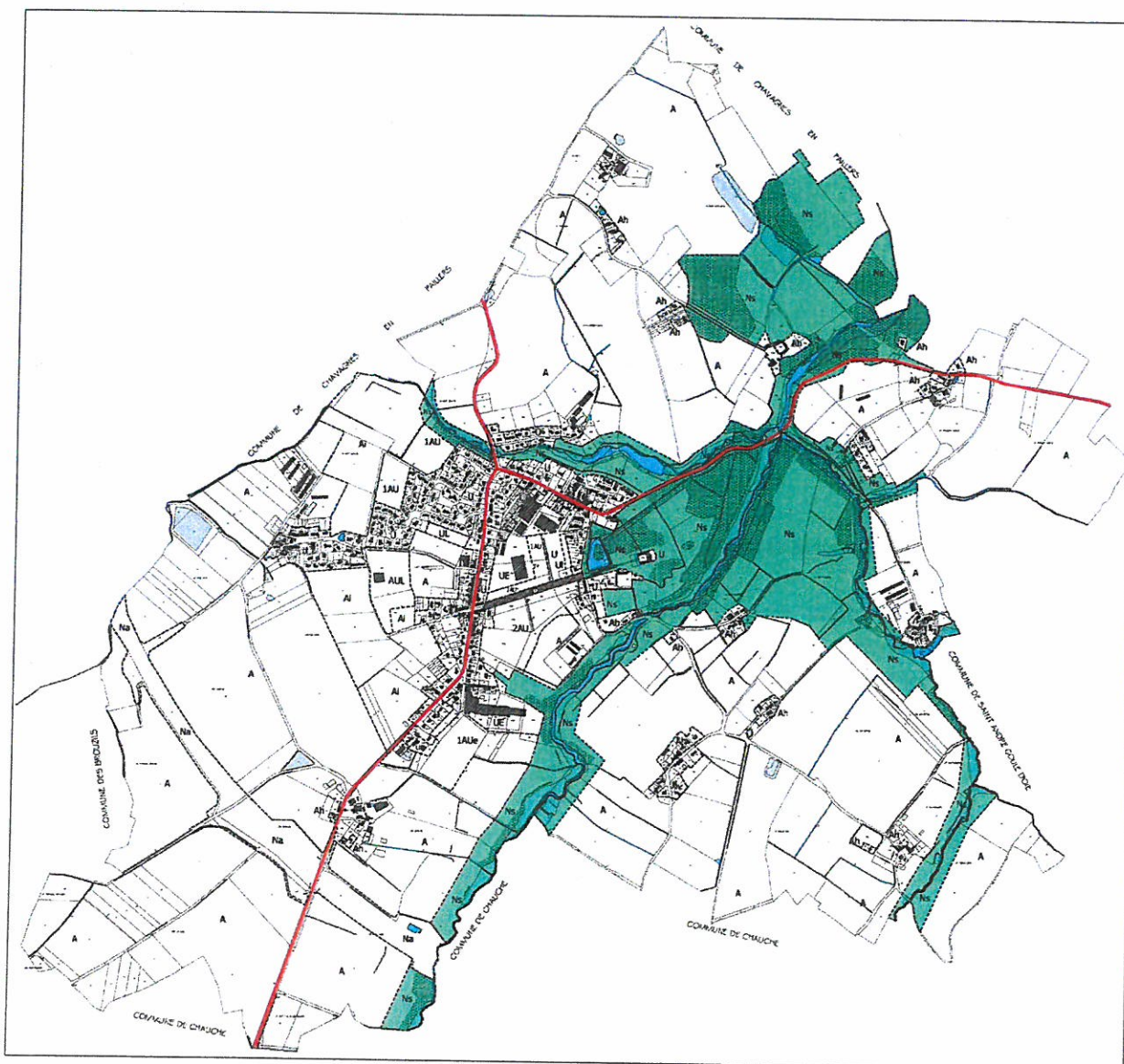


Un autre paysage très différent est celui des vallées, la vallée de la Maine et les deux vallées transversales qui convergent vers la Salette, les vallées de l'étang de la Parnière qui forme une magnifique ceinture au nord du bourg et la vallée de l'étang de l'Anguiller, au sud-est.

Cet ensemble verdoyant est sans conteste l'élément fort du patrimoine naturel et identitaire de la commune de La Rabatelière. Il s'agit en l'espèce d'un corridor écologique majeur. Cette entité paysagère et environnementale se distingue nettement du reste du territoire.

Bordée par des ripisylves densément fournies, les abords de la rivière et des ruisseaux comportent de belles prairies principalement dévolues au pâturage. Il est important aussi d'y noter l'omniprésence des haies. Celles-ci ont été en effet bien mieux préservées des effets du remembrement que sur les plateaux.



Une grande zone Ns reprend donc largement ces corridors écologiques, ainsi que les boisements qui accompagnent ces sites, notamment le boisement du parc du château, magnifique écrin de verdure pour le bourg. L'ensemble de la zone Ns couvre une superficie de 156 hectares environ, soit 19% de la superficie communale.

